



**HAL**  
open science

**Licence professionnelle Coordinateur de projets : gestion  
des risques**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Coordinateur de projets : gestion des risques. 2015, Université Lumière - Lyon 2. hceres-02038745

**HAL Id: hceres-02038745**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038745>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Coordinateur de projets en gestion des risques

- Université Lumière - Lyon 2

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences économiques - Gestion

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Coordinateur de projets en gestion des risques*, ouverte à la rentrée 2006, est portée par le département « Qualité, logistique industrielle et organisation » (QLIO) de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Lyon 2, en partenariat avec le centre de formation Sup' La Mache (établissement privé sous contrat) situé à Lyon. Elle se fait exclusivement en alternance et peut s'effectuer soit en sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, soit en formation continue. Le rythme de l'alternance est, en début d'année, de deux semaines à l'IUT et deux semaines en entreprise et ces périodes en entreprise s'allongent progressivement au cours de l'année. L'effectif moyen est de 26 étudiants (dont en moyenne six contrats d'apprentissage) et le cursus comprend 550 heures de formation académique dont 110 heures de projet tuteuré. Le programme est découpé en cinq unités d'enseignement (UE). L'UE1 est consacrée à la connaissance de l'entreprise et à la communication d'entreprise ; les UE2 et UE3 sont consacrées à l'analyse et à la préparation de projet (UE2) et au management et suivi de projet (UE3). L'UE4 concerne la gestion des risques et confère à cette licence son originalité. Enfin, l'UE5 regroupe le projet tuteuré et le projet en entreprise (stage). Cette LP est née d'un besoin des entreprises en personnes qualifiées dans les métiers spécifiques « Qualité, hygiène, sécurité et environnement » (QHSE), et ayant également des connaissances et des compétences en management de projets transversaux.

## Avis du comité d'experts

Cette licence professionnelle (LP) est spécialisée et répond à un besoin de compétences locales et régionales. Le contenu de la formation est clair, logique et donc, lisible et attractif même si la notion de coordinateur de projet peut rester floue pour des candidats novices et sans expérience concrète dans la conduite et le management de projets transversaux.

Cette formation est relativement attractive au niveau national puisque un tiers des étudiants ne sont pas issus de la région Rhône-Alpes. Cette formation recrute essentiellement des étudiants issus de parcours industriels types brevet de technicien supérieur (BTS) ou diplôme universitaire de technologie (DUT). Elle est cohérente dans l'offre de formation proposée par l'Université Lumière - Lyon 2 même si la proportion d'étudiants venant de cette université est modeste (20-30 %). Le département souhaiterait mettre en place une communication spécifique à l'attention des étudiants suivant des formations techniques au sein de l'université, mais aucun détail n'est donné concernant ces actions. Les effectifs sont stables, voire en légère augmentation ; ce qui confirme cette bonne implantation. Un certain nombre d'entreprises de la région prennent, depuis quatre ans, un ou plusieurs apprentis chaque année.

La LP est bien implantée dans le tissu économique régional et est issue d'une étroite collaboration avec des entreprises industrielles de la région Rhône-Alpes. Les compétences attendues ont d'ailleurs été définies avec les entreprises et la structure de la formation est clairement en adéquation avec les objectifs visés. Dans l'offre de formation au niveau régional, la LP la plus proche en termes de métiers et de fonctions visées est celle proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1, *Management intégré, qualité, sécurité, environnement*, en partenariat avec l'association de formation professionnelle pour l'industrie (AFPI) et par alternance (celle-ci ne comporte cependant pas le volet « Risques industriels »).

A l'origine, le département QLIO proposait une LP *Coordinateur de projets* avec trois options (*Coordinateur de projets en gestion des risques ; Coordinateur de projets en systèmes d'information et Coordinateur de projets en gestion de la sous-traitance interne, externe et SAV*). Ces trois options sont devenues par la suite trois LP bien distinctes. Cette déclinaison en trois licences liées à la coordination de projets et partageant le même responsable pédagogique et le même flux d'apprentis suscite beaucoup de questions auxquelles le dossier n'apporte pas de réponse : en particulier, l'existence ou non d'un tronc commun, la répartition du flux d'apprentis entre ces trois LP (15 contrats d'apprentissage sont octroyés par le centre de formation des apprentis (CFA) pour ces trois LP), les attentes des responsables et du CFA en termes de métiers visés et d'insertion professionnelle.

Mise à part la responsabilité pédagogique qui est assurée par la même personne pour les trois LP évoquées plus haut, l'équipe pédagogique semble relativement équilibrée avec 23,50 % des enseignements assurés des permanents de l'IUT, 30,50 % par des professionnels et 35 % par des enseignants du centre de formation partenaire (les 11 % restants correspondant aux activités annexes). De plus, les professionnels interviennent principalement dans les UE3 et UE4 qui constituent le cœur de métiers de cette formation. Les profils de ces intervenants professionnels sont très variés : responsables HSE, formateurs indépendants, consultants indépendants et chefs d'entreprise. L'UE5 regroupe le projet tuteuré et le projet en entreprise (stage) contrairement à ce que préconise l'arrêté sur les licences professionnelles de 1999.

Le taux de réussite est très bon, supérieur à 95 %. L'insertion professionnelle apparaît correcte, supérieure à 70 %, même si les chiffres et les informations fournies sont peu nombreux. Le CFA réalise des enquêtes à six mois mais cela ne concerne que les apprentis. Les enquêtes internes à six mois ne sont pas explicites sur le type d'entreprises et les missions proposées aux diplômés. Enfin, une seule enquête à 30 mois (avec peu de répondants) est donnée dans le dossier. Il est dommage que le dossier ne donne pas de détails plus précis sur les métiers et les missions confiées aux alternants et aux diplômés à l'issue de cette formation. Cela permettrait de juger de la réelle adéquation entre le contenu de la formation et les métiers exercés par les diplômés. De la même façon, aucune précision n'est donnée dans le dossier sur les masters ou les écoles de poursuite d'études. Enfin, le rôle du conseil de perfectionnement est clairement détaillé. Néanmoins, les propositions faites durant ces conseils et les évolutions apportées suite à ces conseils, ne sont pas décrits.

## Éléments spécifiques

Place de la recherche	Les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique sont rattachés au pôle « Recherche transfert et innovation ». Ce pôle travaille sur deux axes dont un directement en lien avec la formation : le développement d'outils et de méthodes d'aide à la décision et le développement de systèmes d'information pour l'amélioration des performances des systèmes de production.
Place de la professionnalisation	<p>Un expert métier a en charge les relations de partenariat avec les entreprises ainsi que l'organisation du séminaire et du forum entreprise</p> <p>Le contenu de la formation a été élaboré après échanges avec les services de métallurgie (chambre syndicale du Rhône). Elle a reçu le soutien du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) et de la confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME).</p> <p>Les étudiants ont la possibilité de passer la certification de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM), niveau C, « Coordinateur QSE », titre de branche.</p> <p>Les étudiants sont accompagnés dans une réflexion quant à leur projet personnel et professionnel.</p>
Place des projets et stages	<p>L'UE5 regroupe le projet tuteurés et le stage et ne respecte pas l'arrêté des LP de 1999. Bien que regroupés dans la même UE, le projet tuteuré et le stage en entreprise sont cependant évalués séparément.</p> <p>La progression pédagogique du projet tuteuré précède celle du projet dont les étudiants ont la charge en entreprise. Il permet de tester tous les outils de gestion de projet dans un cadre académique avant de les utiliser en entreprise. L'articulation entre ces deux projets est très pertinente.</p>
Place de l'international	Il n'apparaît pas d'ouverture à l'international de la LP.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le faible nombre d'apprentis (15 pour les trois licences professionnelles portées par la responsable) autorisé par le CFA suscite des questions auxquelles le dossier n'apporte aucune réponse. L'effectif est complété par des étudiants en contrat de professionnalisation.</p> <p>70 dossiers sont reçus en moyenne pour 24 places disponibles.</p> <p>Un module de mise à niveau a été instauré pour tenir compte de l'hétérogénéité des acquis des étudiants venant de formations HSE. Il existe également un module de mise à niveau HSE pour les autres étudiants. On peut considérer que ces modules sont bénéfiques au vu des très bons taux de réussite (supérieurs à 95 %).</p> <p>Une aide (sous diverse formes) à la recherche de contrats est apportée aux candidats.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Un dispositif de validation des acquis de l'expérience est en place.</p> <p>Les outils informatiques liés à la gestion de projet sont enseignés.</p> <p>Les étudiants sont invités à utiliser les outils collaboratifs de travail tel que l'espace numérique de travail (ENT) tout au long de la formation.</p> <p>Le travail en groupe ne semble pas particulièrement favorisé, ce qui peut sembler dommage pour une LP <i>Coordinateur de projets</i>.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants s'effectue par un contrôle continu. Différents types d'évaluation sont mis en place : devoirs sur tables, dossiers collectifs, travaux pratiques sur ordinateur, simulation-négociation, étude de cas sur deux jours, oraux individuels et collectifs. La diversité et les modes d'évaluation semblent adaptés à cette formation.</p> <p>L'évaluation permet de prendre en compte à la fois les critères académiques et pratiques de la formation.</p> <p>La répartition des crédits est cohérente.</p> <p>Le jury est composé d'enseignants, de représentants d'entreprise, du chef du département, du responsable de la formation et du responsable du partenariat entreprise.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Un livret de suivi de l'alternance est fourni à l'étudiant, au tuteur pédagogique et au tuteur d'entreprise.</p> <p>Chaque étudiant est suivi par un tuteur pédagogique et un tuteur entreprise qui se rencontrent quatre fois par an (dont trois fois dans entreprise).</p> <p>Une grille d'évaluation pour la notation de l'évolution des compétences a été définie et est utilisée suite aux visites en entreprise.</p> <p>Le suivi des alternants semble donc être un point fort de cette formation.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Des enquêtes sont réalisées par le CFA à six mois. Mais cette évaluation ne concerne que les apprentis qui sont peu nombreux dans la formation. Cette enquête n'est pas détaillée dans le dossier.</p> <p>Les enquêtes internes, six mois après l'obtention du diplôme, sont peu explicitées quant aux poursuites d'études et aux entreprises intégrées. Elles sont de plus faiblement pertinentes puisque ne concernant que trop peu de répondants.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement se réunit en début et en fin d'année (en présence de représentants étudiants et de l'équipe pédagogique) pour échanger sur les modalités d'évaluation, les contenus pédagogiques et les attentes des professionnels.</p> <p>Deux autoévaluations sont faites durant l'année en début et fin de formation. Il est dit qu'elles sont intégrées dans le pilotage de la LP pour y apporter des améliorations mais aucun exemple précis n'est apporté.</p>

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Fort caractère professionnalisant.
- Structure de la formation claire et lisible.

### Points faibles :

- Articulation peu claire avec les deux autres licences professionnelles du département sur le thème de la coordination de projet.
- Qualité insuffisante du dossier et notamment par manque d'informations concernant l'insertion professionnelle et les poursuites d'études.

### Conclusions :

L'équipe pédagogique de la formation est variée et la participation de professionnels pertinente. Cette licence professionnelle est de bon niveau et semble adaptée à son objectif de conduire vers l'emploi les étudiants qu'elle forme.

Un meilleur suivi des diplômés permettrait néanmoins de connaître la nature des missions qui leur sont confiées ainsi que le type d'emplois proposés à l'issue de cette formation. Ces données permettraient également de juger de la réelle valeur ajoutée de cette licence par rapport à des formations HSE classiques.

# Observations de l'établissement



## HCERES – RAPPORT D’EVALUATION – Observations de portée générale

Mention (Licence, LP, Master) : LP Coordinateur de Projets en Gestion des Risques (CPGR)

Le rapport d’évaluation du HCERES remis à l’Université Lumière LYON 2 concernant de la licence professionnelle « coordinateur de projet en gestion des risques » fait état de plusieurs remarques de portée générale auxquelles nous pouvons apporter des éclairages.

Voici les réponses complétant le dossier mais aussi les corrections apportées dans le dossier d’accréditation des nouvelles maquettes 2016 qui cherchent à améliorer le dispositif :

**Recrutement des étudiants :** « *La proportion des étudiants de l’Université LYON2 est modeste (20 à 30 %). Le département souhaiterait mettre en place une communication spécifique à l’attention des étudiants suivant des formations techniques. Le département souhaiterait mettre en place une communication spécifique à l’attention des étudiants suivant des formations techniques au sein de l’université, mais aucun détail n’est donné concernant ces actions* ».

Cette formation industrielle touche des publics de filières industrielles : des bac +2 tout d’abord des filières industrielles et techniques (BTS ATI, CIRA, MI, CPI, CRSA ; DUT GIM, GMP,...), de gestion de production, de gestion des flux logistiques et qualité (DUT QLIO), des filières hygiène, sécurité environnement (DUT HSE, BTS Hygiène propreté environnement), quelques profils scientifiques (DUT chimie, génie biologie). L’Université LYON 2 orientée « Sciences Humaines » n’offre pas de formations industrielles, ni techniques à proprement parlé mais certaines licences L2 en psychologie par exemple pourraient s’orienter vers cette formation sur des missions en lien avec la gestion des risques psychosociaux. Un contact avec le SCUJO de l’Université mais aussi les responsables de la L2 pourra se faire lors de la mise en place de la nouvelle maquette prévue pour 2016.

De plus, face au constat que les LP accueillent peu d’étudiants issus de L2, l’Université Lyon 2 a pour projet de mettre en place un dispositif en direction de ses étudiants de Licence, en coopération avec les autres Universités du site Lyon St Etienne et en complément des actions mises en place directement dans les LP. Afin d’améliorer le nombre d’étudiants issus de L2, l’Université Lyon 2 rend d’abord le PPP obligatoire auprès de tous les étudiants de Licence, leur permettant ainsi de confronter les contours de leur projet avec les réalités professionnelles. En complément du PPP, en coopération avec les autres Universités du site, l’Université Lyon 2 souhaite accompagner plus directement les étudiants de L2 qui envisagent intégrer une LP. Il s’agira de les accompagner dans l’acquisition des compétences de bases en techniques de recherche d’emploi et connaissances de l’environnement professionnel, mais aussi d’acquérir des compétences de base recherchées par les entreprises (gestion de projet, communication, connaissance du fonctionnement de l’entreprise) afin de favoriser l’accès de ces étudiants aux contrats d’alternance dans le cadre de Licences Professionnelles. Ce dispositif est encore en projet et devrait s’appeler PILP (projet d’Insertion en Licence professionnelle). L’IUT Lumière s’inscrira pleinement dans ces dispositifs pour favoriser l’accueil des L2 dans ses licences professionnelles.

**Transformation d'une licence unique en trois licences :** *ces trois options sont devenues par la suite trois LP bien distinctes. Cette déclinaison en trois licences liées à la coordination de projets et partageant le même responsable pédagogique et le même flux d'apprentis suscite beaucoup de questions auxquelles le dossier n'apporte pas de réponse : en particulier, l'existence ou non d'un tronc commun »*

En 2007, un an après la création de la licence professionnelle Coordinateur de Projet et Pilote de Processus C3P avec trois options, le Ministère de l'Enseignement Supérieur nous a informé par le biais d'un arrêté de la suppression des options dans les licences professionnelles, et donc de l'habilitation de trois licences professionnelles issues de la Licence professionnelle d'origine.

Cette formation unique, s'est donc transformée en trois licences gardant une colonne vertébrale commune autour de « la gestion de projet » qui s'inspire de l'approche « PMI », dans la méthodologie et le référentiel conceptuel en lien avec les démarches Lean et d'amélioration continue. Une mutualisation de cours dans un tronc commun est mise en place et renforcée dans la future maquette de 2016. Ainsi des cours communs sont mis en place dans l'UE1 et l'UE2, tels que : l'approche économique, stratégique, organisationnelle de l'entreprise pour positionner un projet, les cours de gestion de projet (concepts et théoriques), management, sociologie des organisations, veille et innovation, sécurisation des données en entreprises, *Business game*. Le pilotage des trois licences a dans un premier temps été confié au même responsable pédagogique, et depuis la rentrée 2014 deux responsables se partagent leur pilotage, s'appuyant sur des experts métier.

**Place des projets et stages :** *« L'UE5 regroupe le projet tuteuré et le projet en entreprise (stage) contrairement à ce que préconise l'arrêté sur les licences professionnelles de 1999 ».*

La nouvelle maquette, dans le cadre de l'accréditation, distinguera l'UE relative aux projets tuteurés et l'UE relative à l'alternance, conformément à l'arrêté des LP modifié le 22 janvier 2014.

**Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite :** *« Le faible nombre d'apprentis (15 pour les trois licences professionnelles portées par la responsable) autorisé par le CFA suscite des questions auxquelles le dossier n'apporte aucune réponse. L'effectif est complété par des étudiants en contrat de professionnalisation »*

Les trois formations « coordinateurs de projet » accueillent en moyenne 60 étudiants chaque année. Sur ces 60 contrats d'alternance conclus, une partie est réservée à des contrats d'apprentissage (15 flux à l'origine). La région a d'ailleurs validé une demande d'augmentation des flux à la rentrée 2014, passant ce flux à 20 pour l'ensemble des trois LP. L'autre partie des contrats est réservée à des contrats de professionnalisation. Ceci s'explique par le fait que cette formation a été pensée en amont en partenariat avec l'Ecole Sup Lamache en étroite collaboration avec la Métallurgie, souhaitant pouvoir proposer des contrats de professionnalisation aux entreprises de cette branche, afin de professionnaliser leurs salariés mais aussi de passer le CQP de branche, pris en charge par l'OPCA de la branche, en parallèle du diplôme universitaire.

**Modalités d'enseignement et place du numérique :** *« Le travail en groupe ne semble pas particulièrement favorisé, ce qui peut sembler dommage pour une LP Coordinateur de projets ».*

Le travail de groupe, s'il ne semble pas apparaître dans le dossier, est cependant très présent tout au long de la formation. En voici quelques exemples :

- UE2 : 2 « Business game » de deux jours chacun sont organisés dans l'année, où les étudiants placés en petits groupes de 4 ou 5 doivent travailler sur la mise en place de cahier des charges et mise en place de projets en lien avec une commande de client fictive,
- UE5 : tout au long de l'année, des projets tuteurés sont menés en petits groupes pour tester la conduite de projet,
- UE4 et UE1 : certains cours sont construits autour d'études de cas à traiter en groupe (Droit, projet HSE industriels, veille économique et innovation, communication....).

**Suivi des diplômés :** « Les enquêtes internes, six mois après l'obtention du diplôme, sont peu explicitées quant aux poursuites d'études et aux entreprises intégrées. Elles sont de plus faiblement pertinentes puisque ne concernant que trop peu de répondants.

Un outil de suivi des anciens via une plateforme web, opérationnelle depuis janvier 2015, devrait à terme permettre un meilleur suivi du parcours des diplômés (missions, fonctions, postes, rémunération...), de créer un réseau social de professionnels et garantir des taux de retour aux enquêtes plus importants que ce que nous connaissons actuellement.

**Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation :** « Deux autoévaluations sont faites durant l'année en début et fin de formation. Il est dit qu'elles sont intégrées dans le pilotage de la LP pour y apporter des améliorations mais aucun exemple précis n'est apporté ».

Les enquêtes réalisées auprès des étudiants, ainsi que les échanges avec les professionnels lors des conseils de perfectionnement ont permis de repérer des axes d'amélioration sur différents points :

- l'amélioration du dispositif d'accompagnement à la construction du projet personnel et professionnel pour affiner la connaissance des missions et postes possibles sur le marché de l'emploi à l'issue de la formation. Ainsi cette année, le dispositif a été repensé et testé, notamment en travaillant d'avantage sur les compétences mobilisées et capitalisées en formation mais aussi en explorant le marché de l'emploi pour que les étudiants bénéficient d'une meilleure visibilité en termes d'insertion.
- l'accompagnement des projets tuteurés a été revu et structuré en introduisant un client commanditaire du projet et suivi par un coach plus régulier et plus cadré dans les attentes pédagogiques.
- des modules sont en cours de construction notamment sur la communication du projet (externe et interne), la posture du gestionnaire de projet, l'apport des sciences humaines pour décrypter les situations de travail (sociologie des organisations, ergonomie, psychologie du travail...)
- l'organisation de la formation entre les deux structures a été affinée et repensée (partage des tâches administratives et pédagogiques entre 2 responsables pédagogiques).

Yacine OUZROUT  
Directeur de l'IUT Lumière



Jean-Luc MAYAUD  
Président de l'Université Lyon 2